

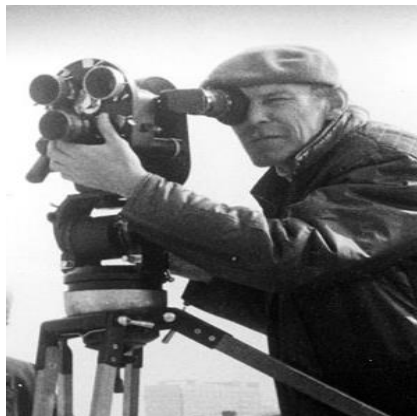
MASTER 2

MENTION CINÉMA ET AUDIOVISUEL

Parcours Cinéma, Esthétique et Création

Responsable pédagogique

José MOURE



ÉCOLE DES ARTS DE LA SORBONNE

Centre Saint-Charles

47, rue des Bergers 75015 Paris

Métro : Lourmel, Charles-Michel, Javel

Bus : 62, 42

www.univ-paris1.fr/ufr/ufr04

L'équipe de direction de l'École des Arts de la Sorbonne

Marie-Noëlle SEMET-HAVIARAS

Directrice

Marco DELL'OMODARME

Directeur adjoint

Catherine Le BAIL-ROUCHOUSE

Responsable Administrative

PRÉSENTATION DU MASTER 2 CINÉMA ET AUDIOVISUEL

PARCOURS CINÉMA, ESTHÉTIQUE ET CRÉATION

Le parcours « Cinéma, esthétique et création » offre une formation approfondie en études cinématographiques, débouchant sur la rédaction d'un mémoire de recherche d'une centaine de pages. Il se fixe deux objectifs. D'une part, préparer les étudiants à la recherche dans les domaines du cinéma et, plus généralement, des médias audiovisuels à travers une formation à la méthodologie de la recherche (corpus et bibliographie, analyse textuelle et conceptuelle, maîtrise des problématiques, structuration du mémoire, organisation de la recherche). D'autre part, et de façon majoritaire, accueillir des étudiants déjà insérés dans les métiers de l'audiovisuel ou cherchant à le faire, et désireux d'acquérir des outils fondamentaux (en termes de connaissance de l'histoire et de la théorie du cinéma, d'analyse filmique, de réflexion sur les démarches créatives) leur permettant de développer leur réflexion théorique, leur savoir-faire et leurs capacités créatives (à travers la réalisation d'une œuvre audiovisuelle). L'initiation à la recherche, engagée, en M1, par la rédaction de trois articles de recherches de 20 à 25 pages, est finalisée, en M2, par la rédaction d'un mémoire d'une centaine de pages.

Ce parcours comporte :

- une formation à la méthodologie de la recherche (corpus et bibliographie, élaboration d'une problématique, structuration du mémoire, organisation de la recherche...)
- l'approfondissement du savoir théorique fondamental en études cinématographiques (- esthétique du cinéma, - Théorie, histoire et analyse des formes filmiques...)
- l'exploration, sur le plan théorique, des approches analytiques des œuvres, des genres cinématographiques, des formes filmiques et des relations du cinéma avec les autres arts
- la réalisation, dans le cadre d'un atelier de recherche-crédation, d'une œuvre audiovisuelle au partir du projet de mémoire
- Une initiation à l'actualité de la recherche, sous forme de ciné-conférences au cours desquelles des chercheurs viennent présenter leurs derniers travaux
- des rencontres, sous forme de ciné-débats, avec des professionnels du cinéma et de l'audiovisuel
- des stages en milieu professionnel.

Ce parcours forme les étudiants destinés à l'enseignement, à la recherche, à la critique, à la médiation culturelle, à la réalisation, production ou distribution cinématographique et aux différents métiers de l'audiovisuel et du multimédia.

Au cours de leurs deux années de master « Cinéma & audiovisuel », les étudiants sont mis en contact avec le monde professionnel de l'audiovisuel. Deux séminaires communs aux M1 et M2 (Ciné-débats, Ciné-conférences) permettent aux étudiants de rencontrer des intervenants extérieurs du monde de l'audiovisuel et de la recherche (chercheurs reconnus, artistes ou professionnels de haute compétence). De plus les étudiants doivent acquérir une expérience professionnelle d'au moins 8 semaines en première ou deuxième année de master, pour que leur diplôme soit validé ; cette expérience professionnelle donnant lieu à l'attribution d'ECTS.

MASTER 2 CINÉMA ET AUDIOVISUEL
Parcours Cinéma, Esthétique et Création
SEMESTRES 3 - 4

| Intitulé des UE et des enseignements | Heures | | Coef. | Crédits |
|---|-----------|-----------|------------|-----------|
| | CM | TD | | |
| SEMESTRE 3 | | | | |
| UE n°1 : Enseignements génériques | | | 7.5 | 15 |
| 3 EP obligatoires | | | | |
| ▪ Esthétique du cinéma | 24 | | 5 | 10 |
| ▪ Ciné-rencontres(avec les professionnels de l'audiovisuel) | 12 | | 1.5 | 3 |
| ▪ Ciné-conférences (<i>actualité de la recherche</i>) | 6 | | 1 | 2 |
| UE n° 2 : Enseignements méthodologiques | | | 7.5 | 15 |
| 1 EP obligatoire | | | | |
| ▪ Méthodologie de la recherche en études cinématographiques | 24 | | 7.5 | 15 |
| + Recherches documentaires | | 25 | | |
| + Bilan d'étape mémoire | | 25 | | |
| Cours optionnel | | | | |
| Soutien au étudiants non francophones* | (24) | | | |
| Volume horaire semestriel de l'étudiant(e) | 66 | 50 | | 30 |

| Intitulé des UE et des enseignements | Heures | | Coef. | Crédits |
|--|------------|------------|-------------|-----------|
| | CM | TD | | |
| SEMESTRE 4 | | | | |
| UE n°1 : Enseignements génériques | | | 4.5 | 5 |
| 3 EP obligatoires | | | | |
| ▪ Ciné-rencontres(avec des professionnels de l'audiovisuel) | 12 | 0 | 1.5 | 2 |
| ▪ Ciné-conférences(actualités de la recherche) | 6 | | 1 | 1 |
| ▪ Ciné-crétion (<i>atelier de la recherche-crétion</i>) | | 24 | 2 | 2 |
| UE n° 2 : Enseignements méthodologiques | | | 12.5 | 25 |
| 1 EP obligatoire | | | | |
| ▪ Méthodologie de la recherche en études cinématographiques (<i>suivi du mémoire</i>) | 24 | 0 | 12.5 | 23 |
| ▪ | | | | |
| + Rédaction du mémoire | | 50 | | |
| + Expérience professionnelle (<i>minimum 8 semaines soit 280 heures , soumis à validation</i>) | | 280 | | 2 |
| Cours optionnel | | | | |
| Soutien au étudiants non francophones* | 24) | 0 | | |
| Volume horaire semestriel de l'étudiant(e) | 42 | 74 | | 30 |
| TOTAL ANNUEL | 108 | 124 | | 60 |

*UN COURS DE SOUTIEN POUR ETUDIANTS NON FRANCOPHONES EST PROPOSÉ (FACULTATIF), COMMUN A L'ENSEMBLE DES MASTERS DU DOMAINE ARTS, REGROUPANT LES ETUDIANTS DE M1 ET DE M2 (2H HEBDOMADAIRES). UNE FORMATION D'ORDRE LINGUISTIQUE, METHODOLOGIE ET CULTUREL Y EST APPORTÉE.

IMPORTANT

Le Master 2 Cinéma et Audiovisuel – parcours Cinéma, Esthétique et Création est accessible uniquement sur dossier.

Dépôt de candidature entre Mars et Mai
(calendrier et modalités précises disponibles sur le site de l'UFR courant Février)

Examen par une commission pédagogique composée d'enseignants de la filière.

La commission rend un avis favorable ou défavorable autorisant ou non le candidat à s'inscrire à l'Université Paris 1.

Démarches à effectuer par le candidat en cas d'avis favorable :

Au Centre Pierre Mendès France, 90, rue de Tolbiac 75013 Paris

- Inscription administrative (paiement des droits et retrait de la carte d'étudiant) : mi-juillet à mi-septembre

Au Centre Saint-Charles, 47, rue des Bergers 75015 Paris

- Réunion d'information + retrait programme : début septembre
- Inscription pédagogique en ligne : début septembre

Début des cours : Mi-septembre

Vos études en Master à l'École des Arts de la Sorbonne :

- Les cours ont lieu au : Centre Saint-Charles
- Contrôle continu obligatoire
- Nombre d'années d'études pour obtenir le master 2 : **1**
- Nombre de semestres par année d'études : **2**
- Nombre de semaines d'enseignement par semestre : **12**

En espérant vous retrouver parmi nous à la prochaine rentrée universitaire,

À l'attention des futur(e)s candidat(e)s :

Vous souhaitez vous inscrire en **Master 2 Cinéma et audiovisuel - parcours Cinéma, Esthétique et Création** à l'École des Arts de la Sorbonne de l'Université Paris I, vous trouverez dans ce dépliant la présentation de ce Master ainsi que la liste des enseignements qui y sont dispensés

Jours et horaires d'ouverture du bureau des masters :

Gestionnaires de scolarité

Bureau 460

01 44 07 84 89 / 90

scolmastA@univ-paris1.fr

scolmastB@univ-paris1.fr

| <u>JOURS</u> | <u>MATIN</u> | <u>APRES-MIDI</u> |
|--------------|---------------------------------|---------------------------------|
| Lundi | 9h30-12h15 | Bureaux fermés au public |
| Mardi | 9h30-12h15 | 14h-16h30 |
| Mercredi | 9h30-12h15 | 14h-16h30 |
| Jeudi | 9h30-12h15 | 14h-16h30 |
| Vendredi | Bureaux fermés au public | 14h-16h30 |

À votre disposition au Centre Saint-Charles :

Rez-de-chaussée : Accueil, Cafétéria, Salle d'exposition, Infirmerie, Tutorat (pour aide méthodologique, labo photo, salle de gravure-sérigraphie)

2^{ème} étage : Bibliothèque d'Arts Plastiques et Sciences de l'Art

3^{ème} étage : Services audiovisuel et informatique

4^{ème} étage : Bureaux administratifs de direction et scolarité

Wi-Fi dans l'ensemble du Centre Saint-Charles